

ACTION DE FORMATION (1.0) SPÉCIALISATION À LA MÉDIATION PAR L'ANIMALE

Proposé par l'Organisme de formation : Univers de la Médiation Animale - L.C Lux

Nous sommes engagés à offrir des formations de haute qualité et à aider nos élèves à atteindre leur plein potentiel dans le domaine de la médiation animale. Ce document présente l'action de formation proposées par le centre de formation en médiation animale de référence "Univers de la Médiation Animale" :

Action 1.0 : Spécialisation à la médiation animale.

Sous la forme d'un Blended learning, cette formation complète et pratique combine des modules théoriques sous différents formats, des exercices rédactionnels, des semaines de cours en présentiel dans une salle de cours avec professeurs (*seulement pour la formule au centre*) et deux semaines de stage pratique au sein d'une entreprise de médiation animale et de zoothérapie.

Il est important de bien étudier cette action de formation car elle va **fournir une référence visuelle pour les élèves**, leur permettant de suivre leur progression et de se repérer dans le programme de formation.

Cette formation est à la fois dispensée *en distanciel* et *en présentiel* pour permettre une flexibilité dans l'enseignement et une expérience d'apprentissage optimale.

Sommaire :

Cette action de formation permet d'établir :

- 1. Objectifs de formation :** Devenir intervenant.
- 2. Formules de formation :** Au centre, ou en mixte.
- 3. Modalités d'admission :** Prérequis et procédure.
- 4. Plan de formation :** Objectifs et Moyens.
- 5. Formation théorique :** Etude et transmission.
- 6. Stage pratique :** Découverte et approfondissement.
- 7. Fin de formation :** Suivi Post-Formation

L'Univers de la Médiation Animale s'engage à respecter l'action de formation ci-décrite pour le stagiaire et ce pendant toute la durée de la formation. L'action de formation si présente développe les différents points du déroulé de formation et permet de connaître la procédure générale de formation. Les informations données ici sont non-exhaustives. Si besoin, pour constitution d'un dossier, les procédures complètes de chaque étape de formation ou d'une étape particulière sont disponibles sur demande au bureau de formation, par mail ou par téléphone

➤ 1. Objectifs de formation : Devenir intervenant.

Devenir intervenant spécialisé en médiation animale.

La formation en médiation animale proposée par le centre de formation “Univers de la Médiation Animale” a différents objectifs qui réunissent les compétences nécessaires pour mettre en place des séances de médiation animale selon les critères évalués par de nombreux professionnels issus des domaines animaliers, médico-sociaux, sanitaires et éducatifs. Ces objectifs sont :

1. Connaître les bases de l'**éducation des animaux**, les conditions de bien-être et les différents signes de maladies courantes et/ou les signes d'inconfort chez l'animal.
2. Connaître les différents **publics et les pathologies** rencontrées. Écouter et comprendre les besoins des bénéficiaires en médiation animale. Pratiquer les différents gestes techniques de médiation animale pour assurer la sécurité et l'efficacité recherchée.
3. Apprendre à **mettre en place un projet de médiation** thérapeutique, ludique ou pédagogique avec les animaux auprès de tous types de publics. Élaborer le cadre d'un accompagnement dans différents contextes.
4. Connaître la **légalisation** concernant les animaux, le travail avec les animaux, le code de déontologie du zoothérapeute et les règles de sécurité à suivre lors des différentes pratiques de la médiation animale.
5. Appréhender les **différents outils et techniques** à utiliser en fonction des bénéficiaires et des animaux. Savoir utiliser les méthodes et procédures pour la construction et la présentation d'un projet de médiation animale ou de zoothérapie.
6. Être en connaissance des **théories, études et savoirs** autour de la médiation animale et de la relation triangulaire. Connaître l'histoire de la pratique de la médiation animale, son état actuel en France et dans le monde ainsi que les statistiques des différents publics et pathologies pouvant être rencontrées en séance.

Toute l'équipe de formation assure apporter à chaque élève toutes les compétences nécessaires pour

pratiquer par eux-même la médiation animale. Cette formation complète permettra à chaque élève de mettre en place des séances de médiation animale dans un établissement médico-social, sanitaire, éducatif, pénitencier ou au domicile de personnes fragilisées.

➤ 2. Formules de formation : Au centre, ou, en mixte

Composition personnalisée du parcours de formation.

Les formules de formation correspondent à deux façons distinctes de réaliser cette formation. Vous pouvez opter pour réaliser la formation selon la formule “au centre” ou “à distance”. Il faut noter que ce choix de formule influe sur le déroulement de la formation ainsi que sur son prix total. Les objectifs d’apprentissage sont identiques selon les deux formules et aucune distinction n’est réalisée concernant le certificat de réussite à la formation qui est délivré par les deux formules.

Formule : Formation en mixte,

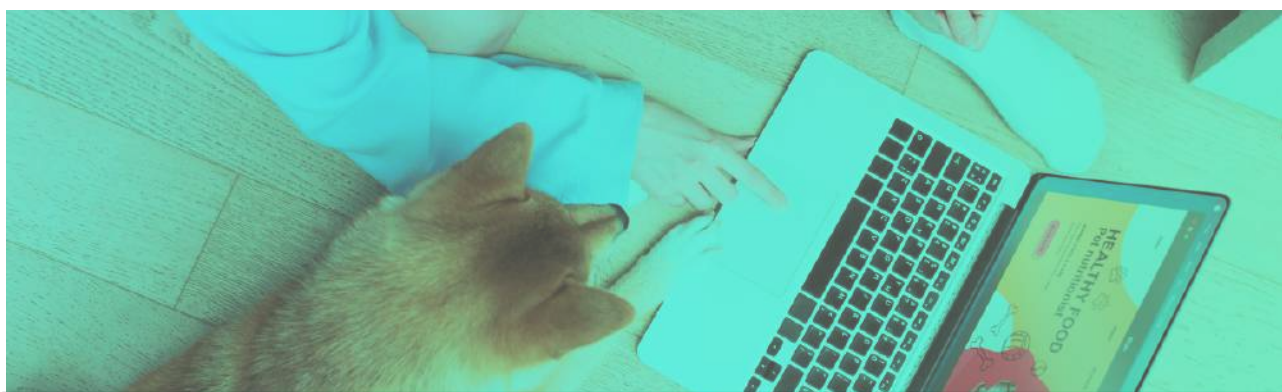
- **Etude en distanciel - FOAD* - 80 heures :**
- Plateforme en ligne : Lecture, étude et correction en distanciel des modules théoriques.
- **2 semaines de stage pratique - En présentiel - 70 heures :**
en entreprise de médiation animale, au choix : à Vesoul ou chez un partenaire.

Formule : Formation au centre,

- **Etude en distanciel - FOAD* - 10 heures :**
- Plateforme en ligne : Lecture, étude et correction en distanciel des modules théoriques.
- **2 semaines de stage pratique - En présentiel - 70 heures :**
en entreprise de médiation animale, au choix : à Vesoul ou chez un partenaire.
- **+ 2 semaines d’études supplémentaires - 70 heures :** en salle de cours avec des professeurs expérimentés des domaines médico-sociaux sanitaires et éducatifs.

Le choix de la formule au centre ajoute deux semaines de cours au parcours de formation qui sont déduites du temps d’étude à distance et seront indiquées différemment dans le plan de formation.

** FOAD - La formation ouverte à distance ou digital learning va de pair avec l'utilisation d'outils numériques. C'est une méthode d'enseignement souple et adaptée en fonction des besoins individuels et collectifs. Elle propose des enseignements dispensés à distance : ordinateur, téléphone, etc.*



Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d’informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

➤ 3. Modalités d'admission : Prérequis et procédure

à l'action de formation 1.0 - Spécialisation à la médiation par l'animal.

☑ Prérequis

Il n'y a pas de prérequis académiques pour nos formations de médiation animale, cependant, les élèves doivent démontrer :

- Une passion pour les animaux.
- Une capacité d'écoute empathique, d'aide et d'accompagnement pédagogique.
- Une bonne communication écrite et orale pour participer aux modules théoriques et aux exercices rédactionnels.
- Une volonté d'apprendre les compétences nécessaires pour travailler dans ce domaine.

- Les connaissances et expériences d'un domaine médico-social, sanitaire ou éducatif ne sont pas obligatoires mais sont bienvenues et faciliteront grandement l'apprentissage.

📄 Procédure d'admission

Les élèves intéressés par nos formations de médiation animale doivent remplir un formulaire de demande d'inscription. Ce formulaire d'inscription est disponible sur notre site web ou peut être envoyé, sur demande, par mail. Afin de compléter et constituer son dossier d'admission, tout élève devra transmettre au bureau de formation un ensemble de pièces jointes à son dossier :

- Dossier d'inscription dûment rempli.
- Conditions générales de vente, paraphées et signées
- Règlement intérieur du stagiaire, paraphé et signé
- La photocopie, recto-verso, de la Carte Nationale d'Identité (CNI)
- Un extrait du casier judiciaire.
- Les derniers diplômes obtenus ou les certifications les plus élevées .

Les candidats seront invités à participer à un **entretien d'admission individuel** pour discuter de leur motivation et de leurs objectifs de formation. Une fois acceptés, les élèves devront s'acquitter des frais de formation avant le début des cours. Les places sont limitées, il est donc recommandé de soumettre votre demande d'inscription dès que possible pour garantir votre place dans la formation de votre choix.

**“ Il faut avant tout et surtout avoir,
une envie d’apporter du bonheur “**

Lydie COUSIN, directrice du centre de formation.



🗨 Entretien d’admission individuel :

Le centre de formation s’engage à connaître le public accueilli lors de ces formations afin d’adapter, si faire le peut, la formation à ses besoins. Pour ce faire, un responsable du bureau de formation du centre “Univers Médiation Animale” prend en compte le niveau de connaissances et d’expérience de chaque apprenant, leurs préférences d’apprentissage et leurs objectifs professionnels. Bien sûr, en tant que centre de formation inclusif, “Univers de la Médiation Animale” s’efforce de fournir un environnement d’apprentissage accessible et inclusif pour tous les apprenants, y compris les personnes en situation de handicap.

① Adaptation individuel et situation de handicap :

Pour cela, nous avons mis en place différentes dispositions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant. Tout d’abord, nous sommes en mesure d’adapter les formats de nos supports de cours pour qu’ils soient accessibles aux personnes malvoyantes ou non-voyantes. De plus, nous pouvons proposer des interprètes en langue des signes et des transcriptions en temps réel pour les personnes sourdes ou malentendantes, sous réserve de financement extérieur au centre de formation des frais éventuels pour sa mise en place.

Nous sommes également en mesure d’adapter nos méthodes d’évaluation pour les apprenants ayant des besoins spécifiques, telles que des évaluations orales ou des supports d’évaluation alternatifs. Enfin, nous nous engageons toujours, dans la mesure du possible, à fournir des équipements d’assistance pour les apprenants ayant des besoins spécifiques où à adapter le parcours personnel de formation afin de permettre à tous les stagiaires d’être en mesure de suivre la formation en médiation animale.

Nous sommes conscients que chaque personne en situation de handicap ou non peut avoir des besoins différents, c’est pourquoi nous encourageons les apprenants à nous contacter à l’avance pour discuter de leurs besoins spécifiques afin que nous puissions leur offrir le meilleur accompagnement possible.

Le personnel référent handicap du centre de formation chargé de votre situation sera amené à prendre contact avec vous pour prévoir au mieux l’adaptation de votre parcours de formation à vos contraintes personnelles.

Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d’informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

➤ 4. Plan de formation : Objectifs et Moyens

Le **plan de formation** est composé de l'ensemble des actions de formation qui seront suivies par les élèves en formation, les évaluations de compétences, et la validation des acquis de l'expérience ainsi que les horaires des étapes de formation permettant d'établir le calendrier prévisionnel. Le plan de formation reprend la totalité du contenu de formation qui comprend les concepts, les théories, les compétences pratiques et les informations pertinentes qui seront enseignées aux participants. Il est structuré de manière à atteindre au mieux les objectifs de formation.

Les **objectifs de formation**, listés pour chaque module du plan de formation, définissent ce que les participants devraient être en mesure de faire ou de comprendre à la fin de chaque module de formation. Ils définissent les compétences ou connaissances spécifiques qui seront acquises pour obtenir la certification de réussite à la formation. Le plan de formation reprend succinctement les moyens techniques employés et mis à disposition pour atteindre les objectifs fixés.

Les **moyens techniques** sont toutes les méthodes et les approches pédagogiques utilisées pour transmettre le contenu de formation aux apprenants du centre de formation. Il peut inclure des présentations, des études de cas, des exercices pratiques, des jeux de rôle, des discussions de groupe, des activités interactives, des vidéos... En effet, la formation se présente sous la forme d'un Blended Learning. C'est un mélange des méthodes d'apprentissage alliant formation en salle de cours, stage en entreprise et e-learning. On commence la formation par du e-learning afin d'apprendre les fondamentaux théoriques et ensuite réaliser une formation en salle puis un stage en entreprise pour mettre en pratique certains points et finir par du e-learning pour revoir certaines parties et mesurer ses acquis. Ce parcours de formation atypique allie les avantages de la formation classique et du e-learning dans un seul parcours de formation.

Temps total de formation : 150 heures

Les temps indiqués correspondent à une évaluation chiffrée du temps moyen de formation des élèves déjà diplômés et permettent d'avoir une idée claire du temps à mobiliser pour réaliser le parcours du plan de formation. Cependant il faut noter que ces temps peuvent être plus courts ou plus longs en fonction de la rapidité d'exécution de chacun. La durée de la formation est établie en moyenne pour être suffisante pour atteindre les objectifs pédagogiques et permettre aux participants d'acquérir les compétences et les connaissances visées. Selon, le *décret n° 2015-790 du 30 juin 2015*, la durée de la formation est fractionnée en modules de durée variable, en prenant en compte les spécificités de chaque action.

Contrôle du temps de formation et des entretiens : asynchrone par validation.

Selon l'*article L6353-1 du Code du travail*, le dispositif de formation à distance de l'organisme de formation Univers de la Médiation Animale garantit le suivi et le contrôle effectif du temps de formation par le stagiaire, ainsi que l'interaction avec les formateurs. Le bureau de formation est chargé d'examiner la réalisation de chaque missions de formation de l'apprenant : *les entretiens qui*

doivent être réalisés, le suivi du plan de formation, le suivi des exercices et évaluations. Les formateurs évaluent chaque module réalisé à distance par des exercices ou des entretiens avec les tuteurs de stage, validant les horaires établis par le planning personnel de formation de l'apprenant, après réussite, et en cohérence avec les temps de formation indiqués dans le plan de formation ci-dessous. Les formateurs envoient tout le contenu de formation échangé avec l'élève au bureau de formation. Le contrôle du temps de formation n'est pas obligatoire et s'effectue à l'inscription sur demande de l'employeur ou de l'organisme financeur de la formation. De cette manière, à la fin de chaque module, l'apprenant devra transmettre son planning personnel de formation au bureau de formation de l'Univers de la Médiation Animale afin d'en obtenir la validation et la signature. Ce planning personnel de formation reprend l'ensemble des heures et journées de travail, d'échange et d'apprentissage de l'élève pour chaque module de formation. Le volume horaire total du planning personnel de formation ne peut pas excéder 150 heures. Les temps définis dans le plan de formation ci-dessous sont un indice qui permet d'établir un planning de formation cohérent. Des heures supplémentaires sont parfois nécessaires ou demandées pour atteindre les objectifs fixés. Les heures supplémentaires de formation à distance ne seront pas facturées mais seront à la responsabilité de l'élève qui devra en répondre envers son employeur ou son organisme financeur de formation.

★ **Module 1 : Étude de la médiation par l'animal (10h)**

Théorique : Première session

- Définition de la zoothérapie et de la médiation animale.
- Historique : les expériences et les recherches dans ce domaine.
- Découvrez les différentes pratiques.
- Profession : Intervenant en médiation animale.
- Réglementation de la pratique de la médiation animale.

Évaluation : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Méthode d'évaluation : Correction en deux retours avec échange intermédiaire.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos des formateurs, annexes de modules (*numérique*), visioconférence collective d'approfondissement (*présence non-obligatoire*), entretien individuel avec le formateur (*obligatoire et sur demande*), fiche d'évaluation et une corrections individualisées au projet professionnel.

★ **Module 2 : Relation triangulaire (20h)**

Théorique : Première session

- La présence d'un animal à votre côté.
- Publics et Pathologies rencontrés : L'Approche thérapeutique.
- Relation triangulaire : Bénéficiaire, Animal, Praticien.
- Les différents leviers d'intervention.
- Les établissements pouvant accueillir des séances de médiation animale.

Évaluation : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Méthode d'évaluation : Correction en deux retours avec échange intermédiaire.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos des formateurs, annexes de modules (*numérique*), visioconférence collective d'approfondissement (*présence non-obligatoire*), entretien individuel avec le formateur (*obligatoire et sur demande*), fiche d'évaluation et une corrections individualisées au projet professionnel.

★ **Module 3 : L'équipe animale (20h)**

Théorique : Première session

- Bien choisir son équipe animale
- Prendre soin de chaque espèce animale
- Les méthodes d'éducation
- Garantir le bien-être, le respect et la sécurité des animaux médiateurs
- Prévention à propos des zoonoses existantes
- La réglementation en vigueur et la déontologie

Évaluation : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Méthode d'évaluation : Correction d'exercice en deux retours avec échange intermédiaire.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos des formateurs, annexes de modules (*numérique*), visioconférence collective d'approfondissement (*présence non-obligatoire*), entretien individuel avec le formateur (*obligatoire et sur demande*), fiche d'évaluation et une corrections individualisées au projet professionnel.

★ **Stage Pratique : "Découverte" (35h)**

Pratique : Première session

- Permettre aux apprenants de découvrir le métier de médiateur animalier.
- Se familiariser avec le métier de médiateur animalier les différentes pratiques utilisées dans ce domaine.
- Les apprenants seront accompagnés par un tuteur expérimenté et auront l'occasion d'observer les interactions entre les animaux médiateurs et les bénéficiaires, ainsi que les différentes techniques de médiation animale utilisées. Ils pourront également participer à certaines activités avec les animaux.

Soin des animaux : Cette étape est essentielle, le bien être des animaux doit être pris en compte aussi bien pendant les soins quotidiens et les périodes de préparation des animaux aux séances. Vous serez mis en contact avec plusieurs types d' animaux (jusqu'à 10 espèces différentes). Le refus de réaliser cette partie de la formation entraînera une absence de certification.

Évaluation : Évaluation continue.

Méthode d'évaluation : Fiche d'évaluation pratique et observations.

Évaluateur : Tuteur de stage.

Moyens techniques : Matériel de séance, accompagnement personnalisé du tuteur.

★ Module 4 : Mettre en place des programmes d'interventions de médiation animale

(25h)

Théorique : Deuxième session

- Méthodologie pour la mise en place d'ateliers de médiation animale
- Réalisation de programmes d'intervention
- Organisation et évaluation des séances
- Liste des activités à mettre en place
- Rôles, habiletés et attitudes de l'intervenant

Évaluation : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Méthode d'évaluation : Correction d'exercice en deux retours avec échange intermédiaire.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos des formateurs, annexes de modules (*numérique*), visioconférence collective d'approfondissement (*présence non-obligatoire*), entretien individuel avec le formateur (*obligatoire et sur demande*), fiche d'évaluation et une corrections individualisées au projet professionnel.

★ Stage Pratique : "Approfondissement" (35h)

Pratique : Deuxième session

- Permettre aux apprenants de mettre en pratique les connaissances acquises lors des modules théoriques et du stage pratique "découverte".
- Développer leur propre style de médiation animale en utilisant les techniques et les outils appris lors de la formation.
- Mettre en pratique les connaissances acquises et développer leurs compétences professionnelles.
- Planifier et mener des séances de médiation animale en collaboration avec le tuteur, en prenant en compte les besoins et les spécificités des bénéficiaires.

La préparation de séance : Définir et comprendre les objectifs fixés; Prendre connaissance des bénéficiaires de la séance; Comprendre les objectifs assignés par le client à la séance; Imaginer et programmer les activités à réaliser; Sélectionner les animaux à emmener; Préparer le matériel à amener.

Les séances : Gérer l'arrivée des animaux et du matériel sur le lieu de séance; Prendre contact avec les bénéficiaires et les animateurs; Réaliser les activités prévues lors de la programmation; Organiser le repli des animaux et du matériel; Ranger le matériel et soigner les animaux au retour sur le site.

Évaluation : Évaluation continue + examen pratique (*séance en autonomie*).

Méthode d'évaluation : Fiche d'évaluation pratique et observations.

Évaluateur : Tuteur de stage.

Moyens techniques : Matériel de séance, accompagnement personnalisé du tuteur.

★ Fin de formation : "Bilan de vécu professionnel" (5h)

Théorique : Deuxième session

- Rédiger son rapport de stage et faire le bilan de son apprentissage

- Diriger la continuité de son projet professionnel de médiation animale.
- Présenter son futur projet de médiation animale.

Évaluation : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Méthode d'évaluation : Correction d'exercice en deux retours avec échange intermédiaire.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Trame du bilan de vécu professionnel, entretien individuel avec le formateur (*obligatoire et sur demande*), fiche d'évaluation et une correction individualisées au projet professionnel.

★ Parcours Post-Formation : "Suivi des élèves : 6 mois / 1 an" (temps supplémentaire)

Théorique : Deuxième session

- Confirmer, améliorer, réorienter son projet de médiation animale.
- Échanger avec des formateurs et d'autres acteurs de la médiation animale et ancien élève ayant suivi le même parcours de formation.
- S'informer des dernières actualités en médiation animale et obtenir les pistes innovantes à suivre pour la prochaine année.

Évaluation : Aucune.

Méthode d'évaluation : Aucune.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : visioconférence collective (*présence non obligatoire*), questionnaire d'évaluation en ligne.

★ Agencement du plan de formation :

Le plan de formation présenté n'est pas un ordre établi impératif mais conseillé. Les modules de formation peuvent être agencés différemment en fonction des besoins des élèves et de la formule de formation choisie.

Le plan de formation présente l'ensemble des actions et des objectifs de manière non-exhaustive. Le bureau de formation reste à votre disposition pour répondre à toutes questions éventuelles ou pour éclaircir un point de l'action de formation ci-présente.



Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d'informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

➤ 5. Formation théorique : Étude et transmission.

La formation théorique est réalisée en partie de manière synchrone et de manière asynchrone.

Formation distanciel “Synchrone” :

- Les stagiaires devront réaliser **les entretiens téléphoniques mensuels individuels** avec leur formateur référent lors des périodes d'étude des modules théoriques en distanciel sur la plateforme de formation. Les entretiens sont individuels, en face à face, et personnalisés à chaque stagiaire. Ils permettent d'échanger sur l'avancée de la formation, la compréhension des contenus théoriques et des exercices et de poser des questions éventuelles sur la logistique et le déroulement de la suite de la formation.
- Les stagiaires pourront se fixer sur **les sessions de Visioconférence collective**, sur demande, qui ont lieu chaque trimestre. Les sessions en visio-conférence permettront d'approfondir les 4 premiers modules étudiés lors de la formation et de poser des questions au formateur référent du module. Ces visioconférences sont limitées à 4 inscrits par session et sont mises en place afin de permettre à un maximum de stagiaires de se rendre disponible pour approfondir l'étude de leur module théorique de formation. Elles auront lieu, du mieux que puisse sur des créneaux horaires qui permettront aux élèves en emploi de pouvoir y participer (*matin, soir, week-end*).

Formation distanciel “Asynchrone” :

- Les stagiaires **échangeront avec leur formateur référent attitré** par mail, à n'importe quel moment où le formateur répondra avec un délai de 10 jours maximum.
- L'étude des modules, le visionnage des vidéos et la réalisation des exercices de chaque module devront être réalisés sur le temps personnel affecté à la formation. Les exercices complétés devront être transmis par mail, ou par courrier, au bureau de formation qui transmettra les exercices au formateur référent attitré qui se chargera de corriger les exercices envoyés dans un délai de 10 jours suivant l'envoi.

La formation théorique se déroule en 2 sessions de formation.

- Une **première session de formation (50h d'étude à domicile des modules théorique)** qui comprend les Modules 1 à 3 qui devront impérativement être réalisés avant le stage pratique.
- Une **deuxième session de formation (30h d'étude à domicile des modules théorique)** comprend les Modules 4, le bilan de vécu professionnel, ainsi que la partie théorique du complément de formation, si le stagiaire a choisi un “complément de formation” lors de son inscription.

👤 Formation présentiel “en Groupe”:

Les 2 semaines de cours théorique avec des professeurs et intervenants

⚠️ Uniquement pour les élèves ayant opté pour la formule “au centre”

- Les 2 semaines de cours supplémentaires dans la formule “au centre” permettent d’étudier l’ensemble des modules théoriques (de 1 à 4) du parcours de formation. Les élèves sont en **groupes de maximum 12 personnes** et étudieront les différents sujets des modules théoriques avec différents formateurs experts des domaines médico-sociaux, sanitaires et éducatifs.
- La formule “au centre” permet des échanges **en direct avec les formateurs et les autres élèves**. Ces 2 semaines d’étude sont composées de cours théoriques donnés par différents formateurs en médiation animale et zoothérapie issus des domaines médico-sociaux, sanitaires, éducatifs et des domaines animaliers.
- Cette période de formation en présentiel au centre inclut aussi de nombreux moments de travail personnel où les élèves pourront avancer, seuls et ensembles, accompagnés des membres du centre de formation sur les exercices rédactionnels demandés lors du parcours théorique de formation.
- Des bureaux au calme du parc animalier, des annexes pédagogiques (Livrets d’activité, fiche d’évaluation de séance, outils d’activité en séance, etc.) et du matériel informatique (Poste de travail, écrans, imprimante) sont à disposition des élèves lors des temps de travail personnel.
- Les cours ont lieu dans la grande salle de formation du centre “Univers de la Médiation Animale”. Les cours sont donnés sur écran géant sous forme de conférences, dans lesquels se mêlent, temps d’échanges, période de questions et tables rondes autour des différents sujets abordés lors des différents modules.



Les Avantages de la formation “au Centre”

- S’immerger dans le monde de la médiation.
- Formation personnalisée et individualisée par rapport à votre projet professionnel.
- S’entourer d’une équipe pluridisciplinaire et d’un formateur référent à votre disposition.
- Se former en binôme (*avec votre animal*).
- Bénéficier de locaux et de matériels adaptés à la formation.
- Bénéficier et apprendre avec les animaux médiateurs de l’UMA (*11 espèces animales*).

- Suivre les formateurs en séances avec le matériel de séance, les animaux médiateurs et les véhicules de l'organisme de formation.
- Échanger sur vos expériences et vos projets entre stagiaires.

Le document “ *planning de session de formation au centre* ” à dû vous être fourni en annexe à ce document.

⚙️ **Déroulement** de la formation théorique :

📁 Les moyens mis à disposition :

Une fois la totalité des documents d'inscription remplis, signés et renvoyés au service des inscriptions, le stagiaire se voit attribué :

1. La plateforme de formation : Un accès privé à la plateforme numérique MOOC de l'Univers de la Médiation Animale, sur laquelle le stagiaire pourra retrouver l'ensemble des ses documents et informations relatifs à son parcours de formation ainsi que l'état d'avancé de sa formation. Les apprenants y trouvent des formations sous forme de vidéos, de présentations PowerPoint, de livrets de formation, d'annexes, d'exercices, d'espaces d'échange. L'apprenant y retrouve beaucoup de ressources pédagogiques qu'il peut consulter quand il veut

- **Les livrets numériques de formation.**
(Document de module 1 à 4 au format .PDF)
- **Les vidéos de module à étudier.**
(Des vidéos en lecture en ligne de 30 min à 1 heure sur tous les sujets de la formation).
- **Les annexes et guides de formation.**
(Des documents externes utiles à l'apprentissage et les documents types d'aide aux exercices).
- **Les exercices et devoirs de formation.**
(Des fiches d'exercices expliquées avec toutes les questions de formation qui seront évaluées).
- **Les fiches d'évaluation théorique.**
(Des documents reprenant l'ensemble des critères évalués pour chaque module de formation).
- **Le livret de formation pratique.**
(Des documents reprenant l'ensemble des critères évalués lors du stage pratique).
- **Les informations pratiques** afférentes à la formation (*calendrier, planning livret d'accueil, fiche de suivi, livret de formation pratique...*).
(Des documents reprenant l'ensemble des critères évalués pour chaque module de formation).

2. Des formateurs à disposition qui suivront personnellement le stagiaire dans tout son parcours de formation. Les formateurs sont attribués pour chaque module en fonction des disponibilités, du profil et du projet professionnel du stagiaire, ainsi que des spécialités des formateurs afin de correspondre au mieux aux attentes du stagiaire.

Ils accompagneront, guideront et évalueront le stagiaire tout au long de son parcours. Les formateurs restent disponibles par téléphone et par mail aux horaires d'ouverture du centre de formation afin d'aider le stagiaire dans sa compréhension des modules et dans l'accomplissement des devoirs de formation.

3. Une possibilité de réservation des **visioconférences d'approfondissement théorique** en *petit groupe en visio-conférence* animé par le formateur spécialisé de chaque module. Lors de ces heures de cours en visioconférence, le stagiaire pourra poser toutes les questions au formateur référent et bénéficier des échanges et interactions avec les autres stagiaires afin d'émuler de nouvelles idées et de faire évoluer sa réflexion autour de son projet personnel et professionnel. Ces cours en visioconférences sont conçus pour aller plus loin dans l'apprentissage, poser des questions directement sur des sujets précis et sont axés sur la continuité et l'approfondissement des contenus de formation vu dans les vidéos et les livrets numériques de formation.

Les visioconférences d'approfondissement théorique ne sont pas impératives et non obligatoires pour réussir son parcours de formation qui peut être entièrement réalisé sans y participer. Elles sont cependant conseillées à tous les élèves et sont un avantage indéniable pour aller plus loin dans l'apprentissage des différents modules.

☐ L'organisation de la formation théorique :

1. Entretien de stage :

Environ 30 minutes.

Le stagiaire est contacté par le service du bureau de formation de l'Univers de la médiation animale afin d'échanger sur son projet professionnel et planifier sa venue en stage pratique. Cet entretien téléphonique permet de noter toutes les informations de l'élève qui seront compilées et serviront dans une fiche de liaison avec les autres acteurs de la formation. L'entretien permettra de fixer les dates de venue en stage en fonction des capacités, du temps et de l'implication prévu par le stagiaire pour réaliser l'apprentissage théorique des trois premiers modules de formation nécessaire avant la venue en stage pratique.

2. Entretien de début de formation :

Environ 1 heure.

Au début de la formation, le stagiaire effectuera un entretien téléphonique avec un formateur afin de clarifier, expliquer et programmer un parcours de formation personnalisé et ajusté pour être en adéquation avec le projet professionnel du stagiaire. Le formateur informe le stagiaire de l'ensemble de la procédure d'évaluation et la méthode de rendu des exercices et de prise de contact avec un formateur. Il invite le stagiaire à bien lire les informations présentes sur la plateforme de formation et invite le stagiaire à ne pas hésiter à demander des temps d'échange avec un formateur s'il a des questions sur la formation.

☐ La méthode d'apprentissage :

1. Entretien de modules (1 à 4) :

Suivi de formation "Synchrone"

4 entretiens d'environ 1 heure.

Au cours de chacun des 4 modules de formation, le stagiaire effectuera un entretien téléphonique avec un formateur afin de recentrer les objectifs visés et apporter des réponses aux différents questionnements qui se seront posés lors de l'étude du module en question. Ces entretiens seront orientés sur la correction des exercices, la réorientation du contenu

réductionnel et sur la dispense de conseil spécialisé au projet professionnel de chaque stagiaire.

Les entretiens de modules ne sont pas impératifs et peuvent être établis en fonction des besoins et des demandes du stagiaire comme du formateur. Ainsi, les élèves sont informés en amont qu'ils sont invités à effectuer des demandes d'entretien, si besoin, avec un formateur auprès du bureau de formation pour répondre à leurs questions éventuelles. Les formateurs réclament aussi régulièrement des entretiens avec les élèves durant l'étape intermédiaire de correction des exercices afin de recentrer les élèves dans leur contenu rédactionnel. Les échanges avec l'élève permettent au formateur de lui donner des conseils de vive voix et lui expliquer ces erreurs et ce qui est attendu. Cela permet bien souvent aux élèves d'avoir les informations précises de correction avant d'envoyer leur deuxième retour d'exercice.

2. **Méthode d'évaluation :**

Suivi de formation "Asynchrone"

Correction envoyée dans un délai maximum de 10 jours.

Les corrections d'exercices et de devoirs de formation sont réalisées par les formateurs. L'élève doit envoyer son travail réalisé au bureau de formation par mail, qui se chargera de transmettre les exercices aux formateurs. Le bureau de formation missionne le formateur le plus en adéquation avec le module étudié et le projet professionnel du stagiaire pour effectuer la correction du devoir envoyé.

Correction en : deux retours avec échange intermédiaire.

- Concernant les retours d'exercices, ils sont plafonnés à 2 retours de correction par module et par élève. C'est-à-dire que chaque élève peut être amené à envoyer les exercices 2 fois au maximum pour chaque module (1 à 4).
Les corrections d'exercices s'effectue donc en 2 étapes:
 - a. **Le premier retour de correction :** L'élève envoie souvent un premier jet du contenu rédactionnel attendu au bureau de formation. Ce premier jet peut être directement validé par le formateur ou nécessité, comme bien souvent, une réécriture et un approfondissement de certains points. Ces points de réorientation du devoir sont communiqués à l'élève par mail lors d'un premier retour de correction du formateur en suivant la fiche de correction du module. Ces conseils et aides à la réécriture peuvent aussi être appuyés par un entretien direct avec le formateur correcteur. Parfois, l'élève est talentueux et le contenu de ses exercices ne mérite que peu de reproche, voire aucune correction. Dans cette situation, la fiche d'évaluation sera remise directement lors du premier retour de correction.
 - b. **Le deuxième retour de correction :** Si l'élève n'a pas obtenu la validation de son module lors du premier envoi, il renverra son devoir corrigé et réorienté par ses soins pour une deuxième correction par un formateur. Cette deuxième correction sera la dernière et donnera lieu à une évaluation finale du module en question. Le formateur communiquera la fiche d'évaluation de module en plus de la fiche de correction qui actera de l'état d'apprentissage de l'élève après l'étape de correction. Ses fiches d'évaluation seront prises en compte dans l'évaluation globale finale de l'élève.

➤ 6. Stage pratique : Découverte et approfondissement.

La formation pratique, “en présentiel” :

La formation pratique se déroule en **2 sessions de formation** d’une durée totale de **70h** de stage pratique en présentiel, soit, idéalement, *2 semaines de 35h00*, pouvant être consécutives ou non, en fonction des possibilités aux dates choisies par le stagiaire et du choix personnel du stagiaire.

! Un stage obligatoire.

Le stage pratique est obligatoire pour valider la certification de réussite à la formation. Le stagiaire sera bien souvent seul, ou en petit groupe de 2 ou 3, avec le tuteur de stage référent pour réaliser son stage pratique.

🔍 Où réaliser le stage pratique ?

à Vesoul au centre de formation *ou* chez un partenaire de stage proche du stagiaire.

Le stage pratique peut être effectué au centre de formation “Univers de la Médiation Animale” à Vesoul, ou chez un partenaire de stage inscrit sur la liste des partenaires de formation. Si l’élève ne souhaite pas venir au centre de formation pour raison personnel il pourra effectuer son stage plus proche de chez lui en fonction de cette liste de partenaires exclusifs du centre de formation. La liste des partenaires de formation n’est pas communiquée, mais l’élève aura les informations des 3 partenaires de formation les plus proches de son domicile, où autour d’un lieu précis qu’il aura communiqué au centre de formation, afin d’effectuer un choix de tuteur de stage. Ces partenaires seront communiqués sur demande et si besoin par téléphone ou lors de l’entretien d’admission.

1 🚗 La session de stage “Découverte”

Une première session en entreprise (35h)

L’objectif de cette semaine est de familiariser le stagiaire avec toutes les actions nécessaires à la médiation animale. Une évaluation finale fixant des axes de progrès et les attentes du formateur pour la seconde semaine est réalisée. Le stagiaire y évoque les problèmes et difficultés rencontrés.

Le stagiaire accompagnera le tuteur de stage et intervenant en médiation animale dans sa

pratique de la médiation animale et tous les aspects de la gestion de structure. Le stagiaire sera amené à suivre et se déplacer avec l’intervenant tuteur de stage dans les différents établissements prévu lors de son planning de stage et de réaliser des séances de médiation animale en présence de son tuteur de stage. Le but de la première semaine de stage est d’amener le stagiaire à passer du statut d’observateur à celui de participant actif. Il sera aussi amené à découvrir comment s’occuper d’un parc animalier et comment gérer une équipe animale au sein de sa structure. Il accompagnera aussi l’intervenant tuteur de stage dans la mise en place des projets d’établissements et des activités



liés aux séances de médiation animale avec les différents types de bénéficiaires qu'il rencontrera (*EHPAD, IME, ITEP, École, Crèche, Centre de détention, etc*). À la fin de chaque séance, le tuteur de stage et le stagiaire échangeront et feront un point sur les différents aspects pratiques vu dans la journée et pourront revenir sur la mise en application du contenu théorique étudié avant sa venue en stage pratique.

2 La session de stage "Approfondissement"

Une deuxième session en entreprise (35h)

L'objectif de cette semaine est d'approfondir les connaissances acquises lors de la première semaine et d'évaluer les pratiques du stagiaire notamment lorsqu'il réalisera une action de médiation animale en autonomie tutorée.

Durant cette période, le stagiaire pratique des séances de médiation animale avec le tuteur de stage et intervenant en médiation animale. Le but de la deuxième semaine de stage est d'amener le stagiaire à passer du statut de participant à celui d'intervenant autonome. Au terme de cette semaine, le stagiaire sera amené à réaliser, une, voir plusieurs séances de médiation animale, en autonomie totale. Il devra préparer en amont, une séance de médiation animale au complet, de A à Z (*Préparation de l'équipe animale, étude du projet d'établissement, préparation des activités, arrivée sur le lieu de séance, mise en place de l'activité, échange avec l'équipe de direction de l'établissement bénéficiaire, fin de séance et retour au parc animalier, soins des animaux*). Il sera accompagné de son tuteur de stage afin de mettre en pratique l'ensemble des points étudiés lors de sa première semaine et sera évalué par son tuteur de stage sur une séance complète de médiation animale en fonction de la grille d'évaluation identique chez tous les partenaires de stage.



Une évaluation finale fixant le niveau atteint par le stagiaire est aussi réalisée par le tuteur de stage et en lien avec le formateur référent du centre de formation à la fin des deux périodes de stage.

Cette évaluation finale peut déboucher sur 5 possibilités :

- La **validation des compétences** du stagiaire sans réserve ou avec des conseils de complément de formation (*pour certain type d'animaux ou public*).
- La **validation partielle** des compétences du stagiaire (*exemple uniquement avec certains types d'animaux ou public*).
- L'**obligation de complément** de formations, *afin de pouvoir valider les capacités du stagiaire*.
- Le **constat de non-prédisposition** du stagiaire à réaliser des séances de médiation animale.

Les entretiens de fin de stage (environ 1 heure)

1.  Avec le tuteur de stage ou le responsable de l'entreprise partenaire accueillante.
2.  Avec le formateur de l'équipe de formation.

L'entretien de fin de stage a lieu en présence du stagiaire et du tuteur de stage. Il permet de répondre à toutes les interrogations du stagiaire et de faire le point sur ses apprentissages récents. Cet échange entre le tuteur, le formateur et le stagiaire permet de faire le point sur des sujets intéressants lors de

la période de stage mais sur lesquels le tuteur de stage ou le stagiaire n'auraient pas eu le temps d'échanger. C'est aussi l'occasion de faire un point argumenté sur les différentes évaluations du stagiaire qui ont été réalisées par le tuteur de stage. Le tuteur de stage expliquera les commentaires d'évaluation qu'il aura effectué au préalable à l'écrit sur le livret de formation pratique. Ces temps d'échange calme et privé devront aussi offrir l'opportunité au stagiaire d'être écouté sur les remarques positives comme négatives qu'il voudra effectuer suite à sa période de stage et sera invité à se prononcer en toute franchise.

Ces entretiens se déroulent en deux échanges distincts : Le premier avec le tuteur de stage de l'entreprise partenaire, bien souvent en présentiel durant la période de venue en stage, puis dans un second temps, le deuxième avec le formateur de l'équipe de formation qui suit l'élève-stagiaire, par téléphone ou en visioconférence, après la période de stage effectué.

☑ **L'évaluation** (environ 1 heure)

Avec le tuteur de stage et le responsable de l'entreprise partenaire accueillante.

Le stage pratique est évalué selon des critères établis par l'équipe de formation et visible par tous dans le livret de formation pratique. L'évaluation se déroule de manière synchrone. Elle se décompose en deux parties :

- **Evaluation continue** - Rapport du tuteur de stage.
qui s'effectue du début à la fin du stage pratique et qui est composée des retours de séance émis par le tuteur de stage à l'équipe de formation lors de l'entretien de fin de stage et des notes indiquées sur le barème de notation du livret de formation pratique.
- **Journée d'évaluation** - Séance de médiation animale évaluée en autonomie.
qui s'effectue vers la fin de la deuxième semaine de stage "approfondissement" et qui sera évalué à chaud après une séance en autonomie effectuée par le stagiaire. Cette journée évalue la procédure complète d'une séance de médiation animale effectuée et préparée entièrement par le stagiaire assisté du tuteur de stage.

🕒 **Quand réaliser mon stage pratique ?**

Les 2 sessions de stages devront être effectuées après l'étude, l'évaluation et la validation des 3 premiers modules théoriques par le formateur référent chargé de suivre la formation du stagiaire.

📅 **Le calendrier de formation**

Validation des dates en 2 étapes,

Le calendrier de formation reprenant les dates des deux sessions de stage pratique sera pré-établies lors de l'entretien téléphonique de préparation de stage avec le bureau de formation et sera validé par une convention de stage tripartite dans un second temps. Cette méthode en 2 étapes permet à l'élève-stagiaire de prévoir sa venue au centre avant d'en valider les dates de formation par la signature de la convention de stage tripartite et son envoi en retour par mail au bureau de formation.

Au centre de formation de VESOUL.

Les sessions de stage au centre de formation à Vesoul, sont réalisées en partenariat avec l'Association

de Zoothérapie de l'Est (AZE) et sont gérées directement par le bureau de formation lors des entretiens et échanges avec l'élève-stagiaire.

Chez une entreprise partenaire de stage.

Les sessions de stage à Distance sont, elles, à définir avec le partenaire de formation pratique. Le centre de formation de l'Univers de la médiation animale se charge de planifier en amont avec le stagiaire et informera le partenaire de stage des éventuelles dates de stage pratique souhaité par le stagiaire. Le bureau de formation communiquera ensuite les informations de contact du partenaire de formation par mail à l'élève-stagiaire. L'élève-stagiaire prendra contact avec l'entreprise partenaire de stage et ils conviendront ensemble du calendrier et du planning des sessions de formation en stage pratique. Enfin, l'élève stagiaire informera le bureau administratif de formation afin de lui transmettre le calendrier établi. Le bureau de formation pourra ainsi convenir d'une convention de stage tripartite qui actera l'accord de stage pratique établi entre les trois parties.

Décomposition des dates de stage.

Les dates de stage pratique peuvent, sur demande exceptionnelle, être composées en fonction des besoins et contraintes de l'élèves-stagiaire.

- *Semaine consécutives ou non consécutives.*

L'élève-stagiaire a le choix de réaliser les semaines de session de stages de manière consécutive ou en discontinue. Dans l'idéal du parcours de formation préconisé par l'équipe de formation, les semaines en discontinue sont à privilégier car elles permettent d'étudier entre les deux sessions de stage, à la fois la méthodologie, et à la fois la préparation de sa séance en autonomie. Cependant, conscient de la complexité de déplacement pour certains élèves-stagiaires, il est possible et courant de réaliser les deux sessions de stages de manière continue. Si tel est le cas, l'entreprise partenaire de stage se chargera, dans la mesure du possible, d'accorder dans le planning, des temps de travail personnel au stagiaire et durant la période de stage pour la préparation de la séance en autonomie avant que celui-ci ne doivent la mener et soit évalué au cours de la deuxième session "Approfondissement".

- *Journées continues ou discontinues.*

Dans l'idéal, les journées de stage d'une des sessions de stage "Découverte" et "Approfondissement" devront être consécutives. Il est cependant possible, sur demande préalable au centre de formation, d'effectuer son stage sur plusieurs journées discontinues afin de répondre aux contraintes et besoins de l'élève-stagiaire. L'entreprise partenaire de stage peut aussi proposer des journées de stage discontinues afin de proposer un planning de stage plus intéressant, et plus complet à l'élève-stagiaire, si et seulement si, 5 journées consécutives de formation ne sont pas envisageables aux dates proposées.

- *Sessions de stage dans 2 lieux différents.*

Il est possible de réaliser les deux sessions de stage dans des lieux et entreprises partenaires de stage différents. Cette demande spécifique ne sera accordée que sur demande préalable au bureau administratif de formation et sur acceptation de la direction de formation et des partenaires de stage qui accueilleront l'élève. Réaliser ses semaines de stage dans deux lieux différents permet parfois de compléter la diversité des pratiques rencontrées et nécessaires

d'appréhender pour développer des projets professionnels de médiation animale aux multiples aspects, services et particularités.

le planning de formation

Les missions de formation de la session,

Le planning de formation reprend les horaires de session de stage des élèves, les actions réalisées lors des journées ainsi que les détails des publics rencontrés en séance, en correspondance avec le calendrier indiqué dans la *“convention de stage tripartite”*. C'est sur le planning de stage que sera indiqué la séance en évaluation du stagiaire de la session *“approfondissement”*. Les séances de médiation animale organisées par l'entreprise partenaire de stage pouvant être amenées à être changées entre le moment de signature de la convention et le moment de la venue en stage pratique, le planning de stage établi peut être amené à être légèrement modifié. Il sera disponible à chaque instant sur sa plateforme numérique de formation dans un onglet spécifique accessible à tous les élèves.

Le document *“planning de session de stage pratique”* à dû vous être fourni en annexe à ce document. Il reprend les horaires et journées de stage pratique qui sont établies sur le planning de formation pratique du centre de formation Univers de la Médiation Animale. C'est aussi le planning de stage qui sert de trame pour composer le planning de stage pratique chez les entreprises partenaires de stage pratique susceptible d'accueillir l'apprenant.

Vous pourrez retrouver le planning des sessions actuelle des élèves en cours sur le planning en ligne ci-dessous :  [Retrouvez le planning des stagiaires](#)



Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d'informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

➤ 7. La fin de formation : Suivi Post-Formation

1. Entretien de fin de formation :

Environ 1 heure.

L'entretien de fin de formation permet aux formateurs de passer en revue l'ensemble des éléments abordés et vus lors de la formation et de reprendre succinctement l'ensemble des évaluations théoriques et pratiques.

Pour le formateur, l'objectif de l'entretien de fin de formation est d'évaluer le ressenti de formation de l'élève et de préparer un "Résumé de fin de formation". Ce résumé d'entretien servira à faire la liaison entre l'élève et les membres du jury lors du comité de formation qui se tiendra plus tard pour statuer de la certification de réussite à la formation suivie par l'élève.

Pour l'élève, cet entretien est l'occasion d'exprimer ses requêtes, besoins et questions pour la continuité de son projet professionnel. Le formateur proposera dans la mesure des possibilités du centre de formation, des outils, des conseils pour la mise en place du projet particulier de l'élève. L'élève sera informé des étapes du parcours Post-Formation qu'il est amené à rejoindre après sa certification à la réussite à la formation.

2. Certification du comité de formation

Étude du dossier de formation des élèves par les membres du jury.

Le comité de formation est une réunion de membres du centre de formation et de partenaires qui établissent des séances de réunion trimestriellement pour statuer de l'état d'apprentissage des élèves en formation au sein de l'institut de formation "Univers de la Médiation Animale".

Ces réunions sont aussi l'occasion pour les différents membres du jury d'échanger sur les cas particuliers de formation qui nécessitent une étude approfondie.

Les **membres du jury** doivent être composés de professionnels qualifiés et expérimentés dans le domaine de la zoothérapie, de la médiation animale ou des domaines médico-sociaux, sanitaires et éducatifs et ayant suivi le parcours de formation au moins en grande partie des élèves. Le comité de formation évalue les compétences de chaque stagiaire en se basant sur les critères préétablis par l'école de médiation animale et sur les évaluations théoriques et pratiques réalisées au long du parcours de formation par les *formateurs*, *tuteurs de stage* et *correcteurs* de formation.

Les **critères d'évaluation** sont clairs, précis, adaptés aux objectifs de la formation et présentés dans les fiches d'évaluation de chaque module de formation. À l'issue de la réunion, le comité de formation délibère sur la réussite ou l'échec de chaque stagiaire. Si un stagiaire est jugé apte à exercer la médiation animale, il reçoit une attestation de formation ainsi que l'ensemble des documents attestant de son évaluation et justifiant de sa présence et de sa réussite par lettre postal.

3. Suivi Post-Formation

Le parcours des anciens élèves.

A la fin de sa formation et à la suite de sa certification de réussite à la formation, l'élève sera intégré au parcours POST-FORMATION faisant participer tous les anciens élèves du centre de formation. Ce parcours de "suivi Post-Formation" se décompose en différentes étapes facultatives qui seront toutes proposées à l'élève diplômé :

- **Le Questionnaire de satisfaction.***
- **Le Questionnaire Post-Formation, enquête à froid.***
- **La Visioconférence Post-formation 6 mois / 1 an.***
- **Les Visioconférences des anciens élèves.***
- **Les contrats de partenariat.***

Pour les élèves, le suivi post-formation permet de maintenir une relation avec le centre de formation et de recevoir un soutien continu dans leur développement professionnel et permet :

- **Le développement continu des compétences :** Le suivi post-formation permet aux élèves de maintenir leurs compétences en médiation animale à jour et de continuer à apprendre de nouvelles compétences tout en travaillant.
- **Le maintien d'une communauté professionnelle :** Le suivi post-formation permet aux élèves de rester en contact avec leurs pairs et de partager leur expérience, de poser des questions et de recevoir des conseils.
- **L'obtention de nouvelles opportunités :** Le suivi post-formation peut aider les élèves à obtenir de nouvelles opportunités professionnelles en leur fournissant des informations sur les offres d'emploi et les possibilités de travail indépendant.

En conclusion, l'action de formation "Spécialisation à la médiation animale" proposée par Univers de la Médiation Animale offre une opportunité unique aux participants de développer les compétences nécessaires pour devenir des intervenants qualifiés dans le domaine de la médiation animale. Cette formation complète et pratique combine des modules théoriques, des exercices rédactionnels et un stage pratique, permettant aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mettre en place des séances de médiation animale de manière sécurisée et efficace.

*En choisissant Univers de la Médiation Animale, les participants ont l'opportunité de bénéficier d'une formation de haute qualité dispensée par des professionnels expérimentés et passionnés par le domaine de la médiation animale. **Que ce soit en présentiel ou en distanciel, l'objectif principal est de permettre aux apprenants d'atteindre leur plein potentiel et de devenir des intervenants compétents et éthiques dans ce domaine en pleine expansion.***

Fait à Vesoul, le 10/10/2022

Lydie COUSIN
Directrice de formation



Paul LANGERON
Secrétaire et formateur

